

A Urs Dietschi

Autor(en): **Rollier, Ariste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **66 (1971)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A Urs Dietschi

Cher ami,

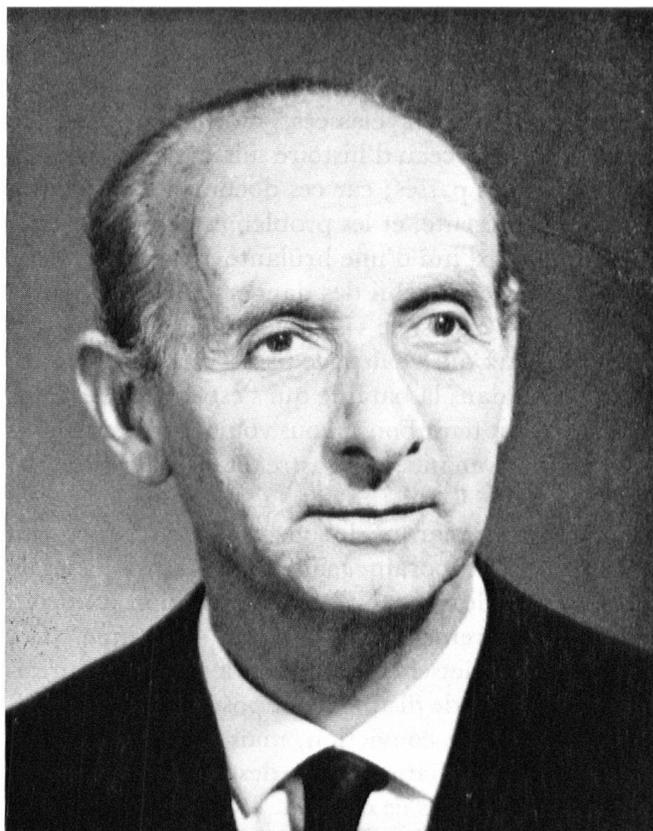
C'est avec un profond regret que nous avons appris ta résolution d'abandonner à la fin de l'année la présidence de la Commission fédérale de la nature et du paysage.

J'éprouve l'impérieux besoin de t'exprimer, au nom de notre Ligue et en mon nom propre, du fond du cœur, notre reconnaissance pour tout ce que tu as accompli au cours de plusieurs décennies au service et au profit de la bonne cause. Accepte comme un modeste témoignage de notre gratitude ce numéro de notre revue qui t'est dédié.

Depuis bientôt onze ans que j'ai l'honneur de siéger sous ta présidence dans la Commission fédérale, j'ai été à même de mesurer tout ce que tu avais accompli dans la période précédente – un labeur gigantesque – et ce que tu as continué à faire jusqu'à ce jour.

Si, depuis 1962, nous avons dans la Constitution fédérale l'art. 24^{sexies}, souhaité depuis longtemps, s'il a pris la forme que la conjoncture rendait alors possible, c'est à toi, dans une large mesure, que nous le devons, à toi, président de la Commission fédérale et ancien conseiller national. Le résultat de la votation fédérale de juin 1962, avec une si forte majorité acceptante, était en fait une récompense de ton effort.

Après cette votation, une tâche plus lourde encore t'attendait, celle d'élaborer et de faire aboutir la loi d'application. De nouveau, tu dus assumer la présidence de la commission d'experts. Membre moi-même de cette commission, je sais par expérience personnelle, quelle somme de travail préparatoire, combien de séances et de conférences, quelle montagne de circulaires et de mémoires il a fallu avant de présenter le projet au Conseil fédéral et aux Chambres. Cette loi d'application a augmenté les compétences et le champ d'action de la Commission fédérale de la nature et du paysage. Elle accroissait du même coup tes responsabilités et ton travail, charge que tu as acceptée et remplie avec un zèle infatigable et un enthousiasme toujours renouvelé. Les objets traités depuis 1967 ont augmenté considérablement en nombre, au rythme d'une progression qui ne faiblit pas. Que de succès n'avons-nous pas obtenus qui sont dus à ton action personnelle, à tes démarches, à ton éloquence qui renverse le mur de l'indifférence et secoue les consciences! Par des mémoires et des circulaires, tu as lutté pour la défense des quartiers anciens, tu t'es opposé à la vente à l'encan de notre patrie. Il n'est guère dans tout le pays de monuments



L'ancien conseiller d'Etat soleurois Urs Dietschi, qui a présidé de longues années avec distinction et efficacité la Commission fédérale de la nature et du paysage.

importants, de sites précieux, dont tu n'as pas eu l'occasion de prendre la défense.

Dans ces dernières années, ton appartenance au comité des deux ligues nous a permis de bénéficier de tes avis et d'entendre tes appels.

Nous sommes certains que, à l'avenir comme par le passé, tu seras à nos côtés, et nous saluerons toujours en toi le vaillant compagnon d'armes.

Ariste Rollier, président du Heimatschutz suisse